

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28/08/2020
2020/031

L'an deux mil vingt et le 28 AOUT à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre-Le Maire**.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole. BOULANGER Pierre

Etait absent : BRETON Simon excusé,.

NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION CHASSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à la nomination des membres de la commission de chasse :

Sont désignés par le Conseil Municipal à l'unanimité :

Membre propriétaire foncier MAURIN Francis

Membres conseillers municipaux : GAUTHIER Christian FEUVRIER Nicole.

Le Maire



2020/032

COMMUNE D'ARPHY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et le 28 AOUT à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **GABEL Jean-Pierre**-Le Maire.

Etaient présents : GOMARIN Philippe, BOULANGER Pierre, BRETON Marc, BROKKE Jorinde, FEUVIER Nicole, GARNIER Martine, GAUTHIER Christian, HARAN-COJEAN Annie, SOUBIRON Nicole.

Etait absent excusé : BRETON Simon.

OBJET : RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE REVISION DES ELECTIONS

Dans le cadre des lois du 1^{er} août 2016 portant réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, il a été créé une commission de contrôle dont les membres ont été nommés par arrêté préfectoral en janvier 2019.

Suite aux élections municipales de 15 mars 2020, il y a lieu de désigner un conseiller municipal en qualité de titulaire pour siéger à la commission de contrôle, cette dernière est chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs et de s'assurer de la régularité de la liste électorale avant chaque scrutin.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne comme délégué titulaire monsieur GAUTHIER Christian conseiller municipal et comme déléguée suppléante GARNIER Martine conseillère municipale.

Fait et délibéré, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Maire
Jean-Pierre GABEL



The block contains several handwritten signatures in blue ink. On the left, there is a signature that appears to be 'Philippe Gomarini'. In the center, there is a circular official stamp of the 'Mairie d'Arphy' with a central emblem and the name 'GABEL' at the bottom. To the right of the stamp, there are two more signatures, one of which appears to be 'Martine Garnier'.